



EDUCATION ET DEVELOPPEMENT AVEC LES ZABBALINS DU CAIRE
106 rue de Bellevue 91330 YERRES

Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association EDZaCaire

Samedi 9 mars 2024

La séance est ouverte à 11h30.

Présents : Mona Abdou, Marie-France Bestault, Annie Brody, Jean-Louis Brody, Elisabeth Fayard, Martine Lecompte, Françoise Récamier, Michel Selliez

Excusés : Jean-Séraphim Schneider, Frédéric Verseau

La présidence est assurée par Marie-France BESTAULT, Présidente de l'association, et le secrétariat par Martine LECOMPTE, Secrétaire de l'association.

Ordre du jour :

- Emargement de la liste des présents
- Vérification des pouvoirs
- Rapport moral et d'activités 2023
- Rapport financier 2023
- Projets pour 2024 et budget
- Cotisation 2024

1/ Emargement de la liste des présents

8 membres de l'association présents.

2/ Vérification des pouvoirs

9 pouvoirs sont réceptionnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de 8 membres présents ayant le droit de vote et de 9 adhérents ayant droit de vote et représentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

3/ Rapport moral et d'activités 2023

Le rapport moral et d'activités de 2023 est lu par la Présidente, et annexé au compte-rendu. L'Assemblée Générale l'approuve dans toutes ses parties à l'unanimité.

4/ Rapport financier 2023

Le rapport financier 2023 a été établi par Mona Abdou Trésorière.

Recettes : 11135 euros, avec une augmentation des cotisations et des dons

Dépenses : 8985 euros répartis sur 8760 euros de subventions versées, et 225 euros de frais de fonctionnement.

Solde au 31 décembre 2023 : 2149 euros

Après lecture, l'Assemblée Générale l'approuve dans toutes ses parties à l'unanimité.

5/ Projets pour 2024 et budget

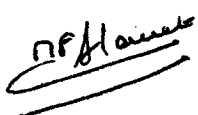
- ✓ Le financement des projets est reconduit sur les bases de l'année précédente.
 - **Le Jardin d'enfants dans le quartier de Menshiet-Nasser au Moqqatam :**
Le Jardin d'enfants accueille actuellement une soixantaine enfants.
 - **L'alphabétisation des habitants du quartier :**
3 classes fonctionnent en ce moment, à raison de 2 cours par semaine par classe. Ils accueillent des femmes, des jeunes et quelques hommes.
 - **Micro-crédits :**
Ils sont gérés par Rizk et par Shehata, et ne nécessitent plus de financement de notre part.
 - **Financement de la scolarité pour des fillettes du Moqqatam à l'école St Vincent de Paul Abbassieh du Caire :**
L'association continue le financement pour la scolarité de 5 fillettes.
Le montant est évalué à 1300 euros par an et par enfant au taux de change actuel. Le paiement des frais de scolarité est versé à l'école St Vincent de Paul du Caire.
L'association prend en charge les uniformes, les livres et le transport.
- ✓ Il est proposé de :
 - communiquer auprès des adhérents et donateurs sur la thématique de la scolarité en Egypte, avec un focus sur l'enseignement à l'école St Vincent de Paul. Cela se fera dans le prochain numéro de la Charette.
 - les sensibiliser à l'action de parrainage pour un enfant.
- ✓ La présidente a établi le **budget prévisionnel** pour l'année, il pourra varier en fonction du taux de change entre l'euro et la Livre Egyptienne.
- ✓ **L'Association autrichienne** a versé 6600 euros en 2023. Le bureau communique régulièrement sur les activités financées par l'association : photos du Jardin d'enfants, la Charette, compte-rendu de l'Assemblée Générale.
- ✓ **Projets d'actions en 2024**
 - 1/ Voyage en Egypte au mois de juin (Marie-France). Elle rencontrera nos amis chiffonniers.
 - 2/ Participer à la brocante de Yerres le 1er septembre 2024 pour faire connaître l'association, avoir de nouveaux adhérents et donateurs.

6/ Cotisation 2024

Le montant de la cotisation 2024 est maintenu à 20 euros.

La présidente lève la séance à 12 heures.

La Présidente
Marie-France BESTAULT



La Secrétaire
Martine LECOMPTE

